

la même quantité de produits qu'en 1928 la valeur n'en aurait été que de 4 milliards. La valeur réelle de la production devrait toujours être la même. Pourquoi serait-elle modifiée? Cela vient du fait que notre monnaie n'est pas une mesure honnête de la valeur. C'est, à mon avis, une fausse mesure de la valeur. Elle ressemble à un accordéon: elle étire et fait augmenter notre dette nationale, à un point que nous ne pouvons plus l'acquitter. Dans la direction de nos affaires, le Gouvernement devrait toujours tenir compte de la même proportion de notre production. Cette année, il prend environ 40 p. 100 de plus de notre production pour payer les frais d'administration et, cependant, notre budget n'est pas encore équilibré. Pourquoi? Parce que notre monnaie est une mesure instable de la valeur. Le ministère a, à la vérité, réduit le chiffre de nos dépenses, mais il n'a rien fait au sujet de notre dette. Si j'en avais le temps, j'établirais toute l'injustice de cet état de choses.

En 1928, la dette nette du Canada était de \$2,296,000,000 et, en 1933, le chiffre en avait été porté à \$2,599,000,000. En 1928, le chiffre indice des prix de gros était de 96.4, mais en 1932 il n'était plus que de 64. Nous plaçant au point de vue de la valeur des denrées en gros, et c'est ce avec quoi nous devons acquitter notre dette, la dette nette qui était de \$2,296,000,000 en 1928 est aujourd'hui de \$3,061,000,000. La dette de 1933, qui est de \$2,599,000,000, atteint maintenant le chiffre de \$3,466,000,000. Evaluant le chiffre brut de la dette de tous les corps publics au Canada, c'est-à-dire le fédéral, les provinces et les municipalités, à la somme de \$6,539,000,000, cela représenterait \$8,718,000 en fondant ce calcul sur le niveau des prix de 1928. Toujours d'après le même calcul, le chiffre brut de la dette des provinces, actuellement de \$1,578,000,000, devient \$2,095,000,000. La dette des provinces de l'Ouest a été doublée parce que le revenu de ces provinces vient surtout des denrées agricoles dont le prix a baissé en moyenne d'environ 60 p. 100. Je regrette de n'avoir pas le temps de continuer l'exposé de cet aspect de la question.

Au sujet des provinces de l'Ouest, je pense au projet du Gouvernement d'établir un fonds de stabilisation en faveur de l'agriculture. Si je comprends bien, ce fonds permettra aux autorités de verser à l'exportateur la différence entre la valeur du cours de la livre sterling et un prix fixé à \$4.60. Cette proposition s'appliquera aux animaux, aux viandes y compris le bacon et le jambon, à la volaille, au poisson frais, aux conserves de poisson, au tabac, au fromage, aux produits laitiers, aux conserves de fruits, de légumes et aux produits de

l'érable. En réalité, cette mesure a pour effet de placer la valeur monétaire de la livre à \$4.60 pour une liste déterminée de produits. Mais pourquoi faire une distinction? Pourquoi une liste choisie? Pourquoi ne pas appliquer cette mesure aux pommes et au bois? Pourquoi aussi ne pas l'appliquer à l'exportation de ces denrées dans les autres pays? Nous perdons tout autant, par suite de la haute valeur de notre dollar, quand nous exportons nos produits aux Antilles ou dans un autre pays que lorsque nous les expédions en Angleterre. C'est la reconnaissance tardive de l'injustice dont les cultivateurs et les exportateurs ont souffert depuis dix-huit mois à cause de la faible valeur de la livre et du prix élevé de notre dollar. Je crois que ce geste justifie l'attitude que nous avons prise ici-même depuis deux ans. Dès ce temps-là, j'ai supplié le Gouvernement d'abandonner l'étalon-or dans le but de relever le niveau des prix et de nous soustraire aux effets de la terrible déflation qui faisait de plus en plus baisser les prix de nos denrées. Chaque fois que l'occasion s'est présentée depuis, nous avons insisté sur la nécessité de relever la valeur du niveau des prix de nos produits en ayant recours à une modification de notre système monétaire, comme celle d'établir la parité entre la valeur de notre monnaie et celle de la livre anglaise. Ce projet du Gouvernement remplace bien faiblement le moyen demandé; j'allais dire que c'est un bien pauvre expédient. Je crois qu'on devrait l'appliquer à tous les exportateurs, qu'il s'agisse de l'exportation de produits forestiers, miniers, agricoles ou de la pêche. Si nous avons soin d'établir un rapport plus raisonnable entre la valeur de notre monnaie et celle de la monnaie des autres pays, cela ne nous coûterait rien et nous ferions augmenter les prix au Canada au point que le ministre des Finances constaterait qu'il lui est possible d'équilibrer son budget sans avoir recours à de nouveaux impôts.

Nos exportateurs doivent subir la concurrence du monde entier, de l'Australie, l'Argentine, le Danemark, la Suède et la Norvège. Dans l'Autriche et dans la Nouvelle-Zélande la valeur de la livre anglaise est de 25 p. 100 plus élevée que celle de ces pays, bien que je n'aie pas le chiffre exact pour l'Argentine, mais je crois ne pas m'éloigner beaucoup en disant 25 p. 100. Dernièrement le gouvernement danois a pris des dispositions pour mettre sa devise à peu près au niveau de celle de la Nouvelle-Zélande. On me permettra de citer un article qui a paru dans le *Times* de Londres le 1er février. Cet article intitulé: Difficultés ouvrières en Danemark et inflation de la monnaie, est ainsi conçu:

Le Gouvernement a décidé de laisser tomber la couronne à 22.50 comparativement à la livre.